
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 1459 DU 18 DECEMBRE 2024
portant nomination de monsieur **Mouhamed Nazif MOUTAWAKILOU EL-HADJI ALASSANE** en qualité de
Directeur général de l'Agence nationale de Normalisation,
de la Métrologie et du Contrôle qualité.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-542 du 27 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le procès-verbal du Conseil d'administration de l'Agence nationale de Normalisation, de la Métrologie et du Contrôle qualité en date du 16 décembre 2024 ;
- sur** proposition du Ministre de l'Industrie et du Commerce,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 décembre 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Mouhamed Nazif MOUTAWAKILOU EL-HADJI ALASSANE** est nommé Directeur général de l'Agence nationale de Normalisation, de la Métrologie et du Contrôle qualité.

Article 2

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce le concerne, de l'application du présent décret.



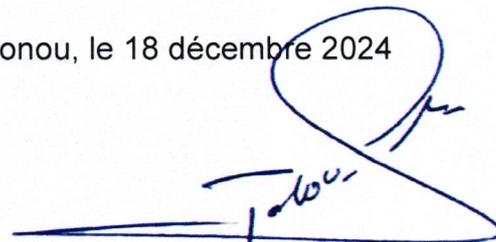
Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

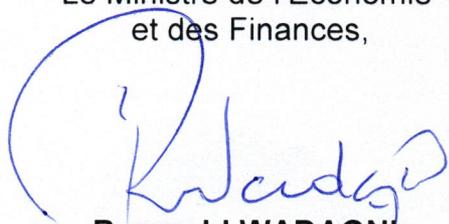
Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 18 décembre 2024



Patrice TALON.

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Industrie
et du Commerce,



Shadiya Alimatou ASSOUMAN

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; C.COM 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MIC 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 19 ; SGG 4 ; INTERESSE 01 ; JORB 1.